



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030121

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/03/2025 14H33 C:000019 I:14092
V/REF : 20250306217612
V/Email reçu le Jeudi 06/03/2025 a 14H33

SDC "VILLA REGLISSE"
S/C CABINET PECOUL
1732 AVENUE DE MONSIEUR TESTE
34070 MONTPELLIER

IMMEUBLE : VILLA REGLISSE
521 ET 541 AVENUE DE LA
REGLISSE
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 10 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 521-541 AVENUE DE LA REGLISSE - RES. VILLA REGLISSE - BAT B -
CODE A0843B POUR AL PORTE D'ENTREE

MOTIF : FUIITE AVANT COMPTEUR EN REZ DE JARDIN AU BAT B

Donneur d'ordre : Mme S SALVADOR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

RÉALISÉ LE 06/03/2025 A 18H45
A PARTIR DES PARTIES COMMUNES

FUIITE AVANT COMPTEUR
REPLACEMENT DU JOINT 20 27
CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ DES TRAVAUX
REPLI

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 07/03/25 a 16H56 Mme S SALVADOR

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	RECHERCHE ET REPARATION DE FUIITE	1	135,00	135,00
	TOTAL H.T.			135,00
	T.V.A. a 10,00%			13,50
	TOTAL T.T.C.En EURO			148,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030121

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



0145 - VILLA REGLISSE
521-541 AVENUE DE LA REGLISSE
34070 MONTPELLIER

INTERVENTION URGENTE

A Montpellier, le 06/03/2025

SERVIMO

24 RUE SGT FERNAND TOURRIERE
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Référence : 20250306217612 / SOP
Origine : sophie
Téléphone :
Objet : URGENT - FUITE AVANT
COMPTEUR BAT B

Lieu de l'intervention : VILLA REGLISSE
521-541 AVENUE DE LA REGLISSE
34070 - MONTPELLIER

Agissant en qualité de SYNDIC de la copropriété ci-dessus

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir intervenir le plus rapidement possible
chez notre client cité en référence.

Les travaux sont à exécuter immédiatement. Toutefois, s'ils se trouvaient
plus importants que prévu, nous vous demandons de nous en avertir, afin de
connaître la suite qu'il conviendra d'y donner.

Voici le descriptif succinct des travaux à effectuer :

ON NOUS SIGNALE UNE FUITE AVANT COMPTEUR EN REZ DE JARDIN
AU BAT B
CODE A0843B POUR AL PORTE D'ENTREE
MERCI DE VOTRE INTERVENTION RAPIDE

Comptant sur votre célérité, nous vous prions d'agréer, Messieurs,
l'expression de nos salutations distinguées.

LE SYNDIC

Nous attestons que l'immeuble est achevé depuis plus de deux ans et est composé de locaux affectés principalement à l'habitation dans une proportion en millièmes de : 100.00 %

SERVIMO

24 RUE SGT FERNAND TOURRIERE
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Retour Devis N° 20250306217612 / SOP
Résidence : 0145 - VILLA REGLISSE

Veuillez nous retourner ce bon dûment rempli avec votre devis.

Objet :
URGENT - FUITE AVANT COMPTEUR BAT B

Observation :
.....
.....
.....
.....

CABINET PECOUL SAS
1732 AVENUE DE MONSIEUR
TESTE

34070 MONTPELLIER
Fax : 04 67 421 181